

CONFLITS DANS L'AIR

ARPT

COMMUNIQUÉS DE SECTION - ROISSY-CDG



Le bateau ivre

JEUDI DERNIER S'EST TENUE UNE REUNION ENTRE L'ADMINISTRATION LOCALE ET LES REPRESENTANTS DES PERSONNELS AU SUJET DES NOMINATIONS CA/CT/CdQ. UNE MATINEE A ENTENDRE DES APPRENTIS SORCIERS DES RH ENCHAINER RAISONNEMENTS ABSCONS ET PROPOSITIONS VIDES DE SENS. C'EST LE COURONNEMENT DE SEMAINES D'ATTENTE : QUE DE TEMPS PERDU, DE GENS MECONTENTES, DE PERSONNELS BAFUES POUR FINALEMENT DECIDER DE TOUT RECOMMENCER. MAIS LE MAL EST FAIT, ET CE N'EST PAS FINI...

Un constat commun

Les OS autour de la table font toutes les mêmes reproches : toute cette affaire aurait pu être évitée, les personnels ont été détestablement maltraités, le dialogue social a été bafoué. Le centre ne parle que de ça, un stage était prévu à compter de ce lundi, il y a des semaines qu'on attend une décision : il est plus que temps de sortir de cette crise.

Un encadrement dépassé

Dès le début de la réunion, le problème apparaît : notre encadrement n'a toujours pas compris. Il minimise la gravité de la situation, se réfugie derrière des textes, prétend que ce ne sont que des malentendus. La preuve de cette déconnexion grave de la réalité est donnée dans les premières minutes sous la forme d'une proposition de sortie de crise aussi surréaliste qu'inacceptable. Dans l'espoir qu'on passe tout de suite à la discussion sur de nouveaux critères de nomination, M. le chef d'organisme proposait de ne revenir que sur le cas d'un des candidats éconduits, dont il estimait qu'on avait regardé trop vite la candidature, et de le nommer en lieu et place d'un candidat initialement retenu. Qu'aucun candidat « malheureux » n'ait été jugé inapte aux fonctions ? Pas un problème. Qu'on ne puisse pas expliquer comment les candidats considérés aptes par la commission devraient être classés ? Pas un problème. Que la commission n'ait pas en main certains éléments qui amènent M. le chef d'organisme à repêcher un candidat car ils sont confidentiels ? Pas un problème. Que cette solution sera forcément ressentie comme une injustice encore plus forte ? Vous croyez ?

Une vision déshumanisée

A travers nos questions répétées laissées sans réponses, les raisonnements sidérants de notre encadrement sont un défi rare à la logique. Dans ce théâtre de l'absurde, il n'était plus question d'humain : peu importait l'injustice, l'explicite, l'injustifiable, l'incompréhensible. Peu importait de laisser les agents dans l'expectative depuis trop longtemps, peu importait qu'une procédure au tribunal administratif soit déjà lancée. Se raccrochant à toutes les branches, les chefs d'organisme et de service tentaient d'expliquer tour à tour en quoi chaque cas était différent, arguant qu'on ne pouvait pas appliquer une règle unique, que pour celui-ci on pouvait revoir une décision mais pas pour l'autre, que l'argument de l'ancienneté valide ici ne l'était plus là-bas. On proposait de « promettre » que les personnes lésées seraient nommées la prochaine fois ! On ne parlait plus d'individus, on ne parlait plus de carrières, on ne parlait plus de fonctionnement équitable : on négociait des tapis.

Une réunion inquiétante

Mais au-delà de la gestion navrante, de la maladresse qui confine à l'incompétence, du manque de respect qui tutoie le dédain, des excuses qui ne viendront jamais et des erreurs qu'on ne reconnaît pas, il y a beaucoup de choses dans cette réunion qui sont inquiétantes.



- > Qu'est-ce qu'une commission à qui l'on n'envoie pas les documents de travail, et qui n'a accès qu'à certaines des informations nécessaires à la décision qu'on lui demande ? Qui décide de ce qui lui parvient ? Qu'y a-t-il dans mon dossier que j'ignore ? Qui utiliserait la commission en l'orientant de la sorte ? Comment se protège-t-elle d'éventuelles manipulations ?
- > Pourquoi un président de commission ayant accès à des documents inconnus de celle-ci n'utilise pas de ce savoir pour objectiver les débats ? Sachant qu'elle ne fait que proposer et qu'il reste décideur en tant que chef de service, est-ce un moyen de « faire porter le chapeau » à la commission ?
- > Que tait-on en ne répondant pas à certaines questions ? Que n'ose-t-on pas avouer qu'on a tenté de faire ? Qu'est-ce qu'on n'assume pas complètement ? Nous avons le sentiment qu'en raison des circonstances, des jugements émis en commission sur l'inaptitude de certains candidats refusés à tenir les postes sont restés sous silence.
- > Pourquoi avoir autant évoqué que postuler sur une seule équipe était un problème ? Est-ce un critère d'inaptitude ou de sous-motivation ? Veut-on imposer le changement d'équipe ?

Devant cette impasse, le SNCTA a demandé, comme indiqué dans notre dernier communiqué, que les personnes lésées lors des 2 dernières commissions soient nommées en surnuméraire dans leurs équipes ou au sein du collège CA, quitte à dépasser temporairement le quota alloué à CDG en allant demander une dérogation à SDRH. C'était à notre sens la seule décision qui permettait de ne pas léser d'agent...

Après une interruption de séance d'une heure, le chef d'organisme nous annonce alors sa décision : il annule l'ensemble des conclusions de la dernière commission de nomination CT et la reconvoque suite à un nouvel appel à candidature. Le SNCTA fait alors remarquer que, par mesure de cohérence, le même sort doit être réservé aux décisions de la commission de nomination CA. A l'issue d'un nouveau débat sans fin, cette demande est acceptée.

Le service doit donc prochainement publier de nouveaux appels à candidature qui tiendront compte des derniers mouvements de chefs. Les deux commissions qui se réuniront auront pour mission de déclarer les candidats aptes ou inaptes. Parmi tous les postulants reconnus aptes, le classement sera fait au bénéfice de l'ancienneté. M. le chef d'organisme s'est engagé à ce que ce fonctionnement soit celui de toutes les prochaines commissions jusqu'à l'aboutissement des travaux du GT Critère.

Un avenir incertain

Le SNCTA, qui avait fait d'autres propositions, prend acte des décisions du chef d'organisme. Si aucune solution n'aurait emporté l'unanimité des personnels, nous pensons que celle retenue n'est pas la moins conflictuelle. Nous regrettons qu'une fois encore notre encadrement n'assume pas pleinement ses responsabilités dans la situation désastreuse qu'il a créée et qu'il ne soit pas allé porter la demande du SNCTA auprès de SDRH de nommer toutes les personnes lésées. Cette solution, loin d'être inatteignable contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, était pourtant selon nous la plus équitable et permettait en outre d'apporter une réponse rapide à la situation.

Mi-février se tiendra la réunion de cadrage du GT Critère. Ce GT entre l'encadrement et les délégués du personnel est organisé par l'administration pour discuter de l'introduction d'un peu de profil dans les postes CA/CT/CdQ. Le SNCTA n'est pas dupe, ce revirement vers les partenaires sociaux n'est fait que contraint par la grogne généralisée. Même si nous ne sommes pas fermés à ces évolutions, au vu des derniers événements, il apparaît clair qu'il faudra être particulièrement vigilant et qu'il faudra poser avec force nos convictions et clairvoyance nos garde-fous. Car au-delà des situations individuelles, c'est de préserver un fonctionnement humain, équitable et pérenne dont il est question.

On ne peut accepter que des décisions si importantes sur l'opérationnel et sur les personnels soient laissées à l'à peu près et au clientélisme. Les passe-droits, le chantage, l'intimidation, les promesses non-tenues, les décisions non-expliquées du chef de service, le lâche désaveu du chef d'organisme qui se pose en sage mais qui aurait fait encore pire s'il avait été seul : aucune de ces façons de faire ne devrait avoir sa place dans le processus. Aucune n'est acceptable aux yeux du SNCTA, qui refuse cette dérive malsaine et machiavélique des RH et du management. M. le chef d'organisme, il n'est pas encore trop tard pour enfin revenir sur votre choix et décider d'appliquer la seule solution à même d'éteindre les incendies sans en allumer de nouveaux : nommez les candidats en surnuméraire dans leurs équipes. Pour une fois prenez vos responsabilités sans vous défaire sur les contrôleurs ni en déjugant vos subalternes...

Plus que jamais. nous continuons notre combat pour la défense de tous les contrôleurs.

